COMMUNE DE LOTHEY

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901425-20260610-2026_06_05_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 5 juin 2026

Date de convocation : 29 mai 2026 Date d'affichage : 09 juin 2026

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en session extraordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LOTHEY, sous la présidence de Madame Aurélie MACACLIN, Maire.

Etaient présents : M. Jacques LE JOLLEC Mme Aurélie MACACLIN, M. Gauthier VELLY, Mme Patricia HUSSON, M. MACACLIN Laurent, Mme Valérie DESMET, M. COGANT Jean-Claude, Mme Françoise LE BERRE, M. Loïc RANNOU, Mme LE GUYADER Laurie.

Absent excusé : Jean-Claude COGANT

Patricia HUSSON a été nommé secrétaire de séance.

Nombre de Conseillers municipaux :	10
- en exercice :	10
- présents ou représentés :	9
- votants :	9

2026-06-05-08 OBJET : DELEGUES AUX SYNDICAT EXTERIEUR A LA COMMUNE

Sur la proposition du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) ;

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DÉSIGNE les représentants suivants au sein du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF) :

Titulaires :

- Gauthier VELLY
- Laurent MACACLIN

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901425-20260610-2026_06_05_08-DE

Suppléantes :

- Aurélie MACACLIN
- Françoise LE BERRE

AUTORISE Madame le Maire à transmettre la présente délibération au SDEF ainsi qu'à accomplir toutes les formalités nécessaires.

Résultat du vote :

- Pour : Unanimité
- Contre : 0
- Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE,

Aurélie MACACLIN

